



**SITOM**  
des Vallées  
du Mont-Blanc

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

# 2015



Syndicat  
Intercommunal  
de Traitement des  
Ordures Ménagères

# Édito



## ► **Christèle REBET** Présidente du SITOM des Vallées du Mont-Blanc

L'année 2025 a été marquée par un renforcement significatif de notre présence sur le territoire. Convaincue que la sensibilisation de proximité est un levier essentiel pour faire évoluer durablement les comportements, le SITOM des Vallées du Mont-Blanc a multiplié les actions de terrain auprès des habitants, des scolaires et des touristes.

Une centaine d'animations pédagogiques ont ainsi été organisées dans les établissements scolaires du territoire. Très appréciées des enseignants comme des élèves, elles permettent de transmettre dès le plus jeune âge les bons gestes de réduction et de tri des déchets. Ces interventions contribuent à former les citoyens de demain tout en sensibilisant les familles à travers les enfants.

Parallèlement, nos équipes ont assuré une présence régulière sur les marchés, dans les supermarchés et lors de divers événements locaux (plus d'une dizaine de stands par mois). De nouveaux partenariats ont également vu le jour, nous permettant d'aller à la rencontre du public dans des lieux toujours plus fréquentés, notamment au pied des remontées mécaniques. Ces temps d'échange sont particulièrement précieux pour informer, répondre aux interrogations et accompagner concrètement les usagers dans leurs démarches de réduction et de tri des déchets.

Ces actions de proximité nous permettent chaque année de rencontrer plusieurs milliers de personnes, qu'il s'agisse d'habitants permanents ou de touristes de passage. Elles contribuent à diffuser largement nos messages et à renforcer la visibilité du service public de gestion des déchets. Les retours recueillis sur le terrain sont très encourageants et témoignent de l'intérêt de la population pour ces moments d'échange.

La sensibilisation du public demeure au cœur des missions du SITOM. En 2025, le SITOM a ainsi accueilli 320 visiteurs sur son site multifilière à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Cette affluence reflète la volonté des habitants de mieux comprendre les enjeux de la gestion des déchets.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus, des partenaires et des agents qui s'investissent au quotidien pour faire vivre ces actions. Grâce à leur engagement, le SITOM des Vallées du Mont-Blanc poursuit sa mission d'information et d'accompagnement au plus près des usagers, au service d'un territoire toujours plus exemplaire en matière de prévention et de valorisation des déchets.





# SOMMAIRE

- ▶ Compétences et caractéristiques p. 4
- ▶ Information et communication p. 8
- ▶ Réduction et prévention p. 12
- ▶ Traitement des déchets p. 22
- ▶ Indicateurs financiers p. 33
- ▶ Chiffres clés p. 37

# Compétences et caractéristiques

## ► Chiffres clés :



**63 287 hab**  
(107 006 DGF)

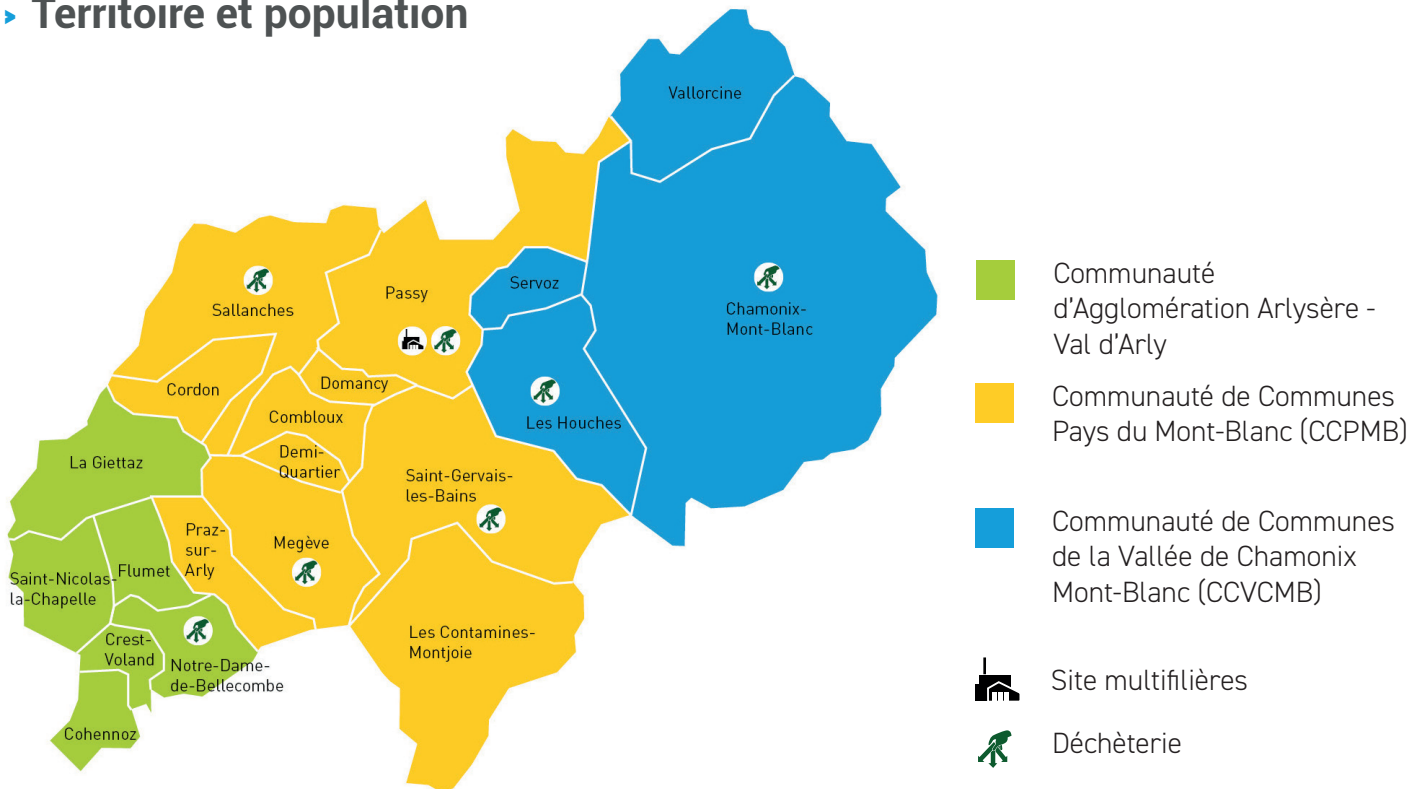


**41 délégués  
titulaires**  
(dont 1 Présidente et  
2 vice-Présidents)



# ► Présentation

## ► Territoire et population



Collectivités adhérentes	Population INSEE (2025)	Population DGF* (2025)
CA Arlysère	2 697	7 535
CC Pays du Mont-Blanc	46 381	71 813
CC de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc	14 209	27 658
<b>TOTAL</b>	<b>63 287</b>	<b>107 006</b>

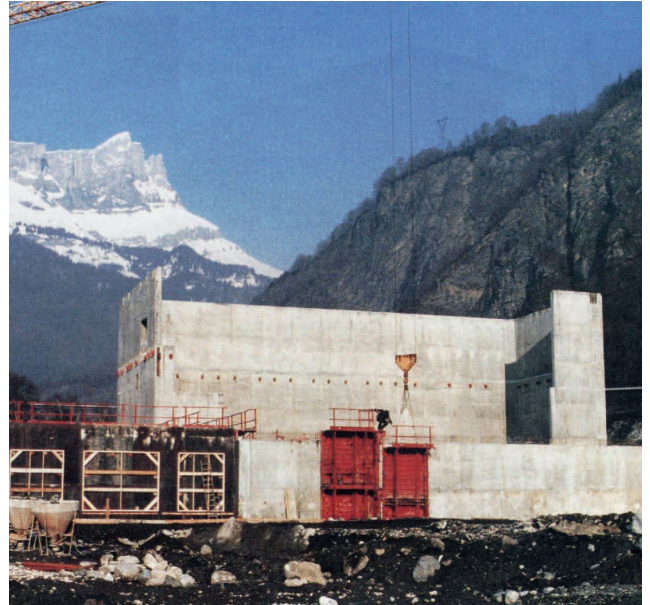
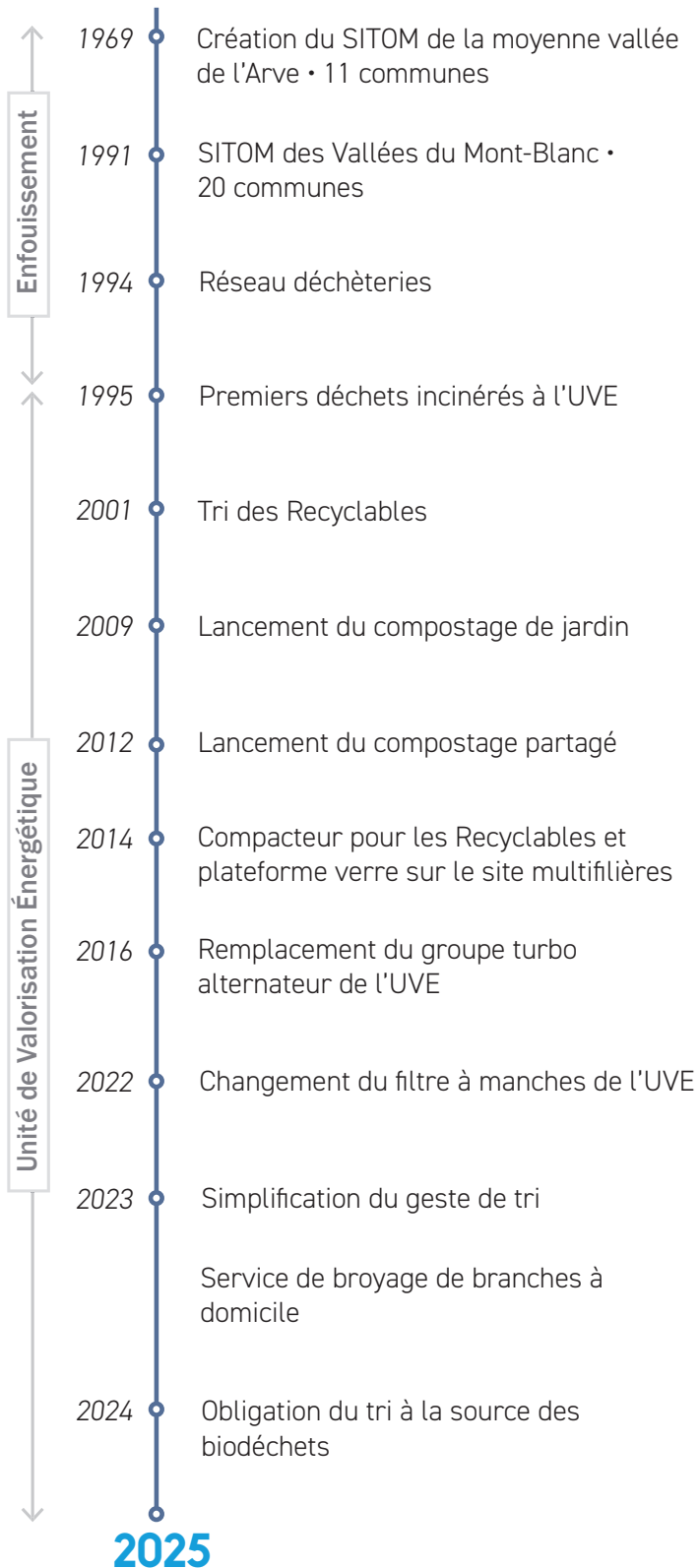
\*Population DGF : population totale au sens INSEE majorée d'un habitant par résidence secondaire

Gestion des déchets assurée par le SITOM et ses **3** collectivités adhérentes

Territoire considéré comme très **touristique**



## ► Historique



Septembre :

### Journées Portes Ouvertes :

320 visiteurs, 15 stands partenaires

## ► Compétences & activités

La gestion des déchets sur le territoire est assurée par le SITOM et ses trois collectivités adhérentes.

### Les missions du SITOM :

#### ► Traitement des déchets :

- Transport, tri et valorisation des Emballages et Papiers
- Transfert et valorisation du Verre
- Incinération des Ordures Ménagères
- Gestion de la déchèterie de Passy
- Suivi de la décharge de la Frasse

#### ► Communication et sensibilisation :

- Animations scolaires
- Stands grand public
- Formation des relais externes et professionnels
- Communication imprimée et digitale

#### ► Prévention :

- Compostage de jardin, partagé ou en établissement
- Broyage des déchets verts à domicile
- Accompagnement des acteurs du territoire : collectivités, organisateurs d'évènements...
- Accompagnement des particuliers : couches lavables, goodies zéro déchet, ateliers...

### Les missions des collectivités :

#### ► Les collectivités adhérentes :

- Collecte des déchets en régie (CCPMB et CCVCMB) ou prestation de service (CA Arlysère) :
  - Ordures Ménagères,
  - Emballages et Papiers
  - Verre
 → en charge du règlement de collecte et de la TEOM
- Gestion des déchèteries et des donneries / ressourceries non associatives (sauf celle de Passy).
  - en charge du règlement de déchèterie
- Choix du mode de collecte, implantation des points de collecte (PAV) et entretien des conteneurs
- Implantation et gestion des sites de compostage partagés de quartier (domaine public) en collaboration avec le SITOM (sauf pour CA Arlysère entièrement gérés par le SITOM)
- Pilotage et suivi du PLPDMA.

#### ► Les mairies des 20 communes :

- Nettoyage des abords des PAV
- Mise à disposition du foncier pour l'installation des PAV et des sites de compostage partagés de quartier
- Gestion des dépôts sauvages (y compris autour des PAV)
- Gestion du mobilier urbain de propreté (corbeilles de rue / abri-bacs) : implantation, collecte

## ► Organisation :



### Représentants :

- Présidente :  
Christèle REBET (CCPMB)
- Vice-Présidents :  
Stéphane ALLARD (CCPMB)  
Marie-Noëlle FLEURY (CCVCMB)
- Bureau syndical : 9 membres
- Comité syndical : 41 élus représentant les 2 Communautés de Communes et la Communauté d'Agglomération membres



### Personnel :

- 10 agents au 31.12.2025
- 1 directrice
- 1 directrice adjointe
- 1 gestionnaire comptable et ressources humaines
- 1 responsable animation et communication
- 1 responsable pôle compostage
- 3 animateurs du tri
- 2 animateurs compostage

# Information et communication

## ► Chiffres clés :



146  
animations grand public  
sur le territoire



320  
visiteurs aux Journées  
Portes Ouvertes



4 500  
personnes rencontrées



## ► Actions de sensibilisation



92  
interventions  
auprès des élèves  
en 2025

### ► Animations scolaires en primaire

Le SITOM propose des animations pour les classes du CE1 au CM2. Elles ont été réalisées en interne et sont adaptées au territoire. Pour les plus petits (de la maternelle jusqu'au CP), un prêt de mallettes pédagogiques avec un module d'apprentissage et une activité manuelle permet une première approche sur la découverte des matières. Pour les plus grands, les activités bricolage sont également en prêt.

Chaque classe peut bénéficier de **1 à 2 animations de 1h30 au choix par an.**

Le but étant de privilégier les temps d'échanges avec les élèves afin de mieux les sensibiliser à la réduction et à la gestion des déchets.

Thème des animations :

- Compostage,
- Tri des déchets,
- Réduction,
- Recyclage, valorisation.



**9 animations scolaires**

conçues spécialement pour les classes du CE1 au CM2



**4 mallettes pédagogiques**

dont 2 ateliers bricolage

### ► Autres animations scolaires

Le SITOM intervient dans les établissements secondaires afin d'animer des stands d'information durant les temps de pause des élèves lors d'évènements thématiques (semaine verte, journée développement durable...). Ces actions de sensibilisation permettent aux jeunes de se former aux gestes de tri et aux bonnes pratiques de réduction des déchets.

En parallèle, des projets pédagogiques autour de la prévention et de la réduction des déchets sont menés par la MFR, avec l'accompagnement technique du SITOM. Ces initiatives contribuent à renforcer la sensibilisation des élèves aux enjeux environnementaux et à encourager l'adoption de comportements écoresponsables au quotidien.



**Nouveau**

Depuis le début de l'année 2026, un nouveau catalogue d'animations à destination des établissements secondaires est disponible.

## ► Animations grand public

Afin d'être au plus proche des habitants, de nombreuses actions d'information et de sensibilisation ont été menées dans les halls de supermarchés, sur les marchés, en déchèterie et lors de divers événements.

Ces rendez-vous ont rencontré un véritable succès, attirant un large public et suscitant un fort intérêt pour les thématiques abordées. Grâce à une présence renforcée sur l'ensemble du territoire, ils ont permis de sensibiliser largement les habitants tout

en favorisant des échanges directs et conviviaux.

Par ailleurs, plusieurs animations consacrées au compostage ont été proposées, notamment lors des inaugurations de sites de compostage partagé, qu'ils soient implantés dans les quartiers ou au pied des résidences. Des temps forts tels que l'opération « Tous au compost » ont également contribué à promouvoir cette pratique auprès du grand public.



146  
animations autour  
des déchets et du  
compostage en  
2025 et plus de  
4 500 personnes  
rencontrées

## ► Journées Portes Ouvertes

Le SITOM a organisé ses Journées Portes ouvertes lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Ce fut un grand succès puisque 320 visiteurs se sont rendus sur le site multifilière pour visiter les différentes installations, découvrir des astuces pour réduire ses déchets ou tester leurs connaissances sur le tri.

## ► Formations / relais

### FORMATIONS

Le SITOM réalise gratuitement un diagnostic dans les établissements professionnels : entreprises, associations, administration... afin de proposer des pistes d'améliorations de gestion des déchets et d'éco-consommation.

Les animateurs du SITOM interviennent aussi pour former le personnel en milieu professionnel, les organisateurs d'événements sur la gestion et la réduction des déchets.

Des sessions formations spécifiques au compostage ont été proposées :

- usage des composts dans les espaces verts à destination des agents des collectivités (2 sessions),
- référents de site de compostage partagé ou de site de compostage autonome en établissement (4 sessions).



790 personnes  
formées en 2025

### RELAIS DE COMMUNICATION

Les animateurs du SITOM rencontrent et forment également les agents des Offices de tourisme ou des collectivités dans le but de transmettre aux usagers les bons messages.

En 2025, ce sont 91 agents qui ont été formés.



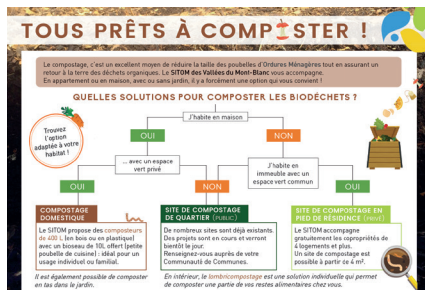
# ► Communication

## ► Supports de communication

Pour répondre aux enjeux propres au territoire, tous les supports de communication sont créés en interne. Les principales consignes sont traduites en anglais.



► Dans tous les emballages, inutile de les rincer  
 ► Séparer les uns des autres et vider  
 ► Pas d'objets  
 ► Réutilisables ? Trigez-les sur vos emballages



### Supports de communication **consignes de tri** :

- Signalétiques pour affichage des consignes sur les points d'apports volontaires,
- Mémo-tri /guide du tri,
- Mémo-tri repositionnable - autocollant,
- Autocollants pour chaque flux - 2 formats,
- Affiche pour les habitats collectifs.

### Supports de communication **compostage** :

- Guide du compostage et du paillage
- Signalétiques pour les sites de compostage partagé,
- Autocollant pour bioseau,
- Affiches diverses sur les bons gestes ou erreurs (spécifiques à chaque site).

### Autres outils de communication :

- Journal bi-annuel « Tri&moi » imprimé en 48000 exemplaires et distribué en cyclo-portage,
- Autocollant Stop-pub,
- Autocollant « Ici vos sacs à vrac et boîtes propres acceptés »,
- Autocollant « Ici, j'emporte mes restes de repas » pour limiter le gaspillage alimentaire.

Pour une diffusion plus large, le SITOM envoie également 2 fois par an un article « clés en main » aux services communication des communes pour une insertion dans leurs supports de communication (site internet, bulletins municipaux, lettres d'informations, panneaux lumineux...).

Le SITOM des Vallées du Mont-Blanc est également présent sur les médias digitaux.

### Site internet : [www.sitomvalleesmontblanc.fr](http://www.sitomvalleesmontblanc.fr)

- le syndicat, son rôle et les documents administratifs (délibérations, rapports d'activités...)
- une carte des points de tri et les consignes de tri
- les actions du SITOM et démarches en ligne (réservation de composteurs, inscription à la campagne de broyage...)

### Médias sociaux :

Facebook : @SITOM des Vallées du Mont-Blanc

Instagram : @sitom\_desvalleesdumontblanc

Linkedin : @SITOM des Vallées du Mont-Blanc

Création de contenus images, vidéos avec une diffusion de messages clés : actualités, consignes de tri...

### Radio :

Des spots radio sont diffusés sur les radios locales lors de vacances hivernales et estivales.



**INUTILE DE RINCER VOS EMBALLAGES**  
 LES EMBALLAGES DOIVENT SIMPLEMENT ÊTRE VIDÉS  
 IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE LEUR FAIRE UNE BEAUTÉ

# Réduction et prévention

## ► Chiffres clés :



**7 807**  
foyers équipés d'un  
composteur domestique  
depuis 2009



**258 sites**  
de compostage partagé

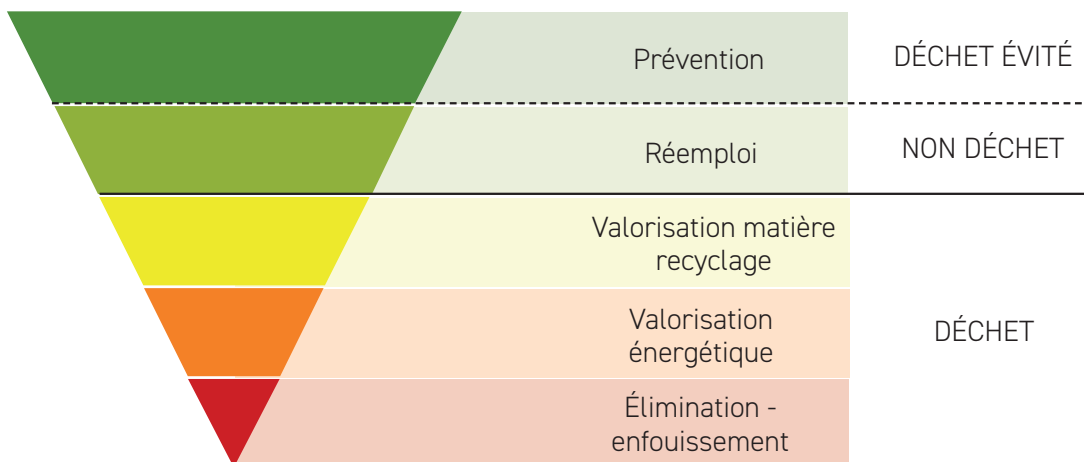
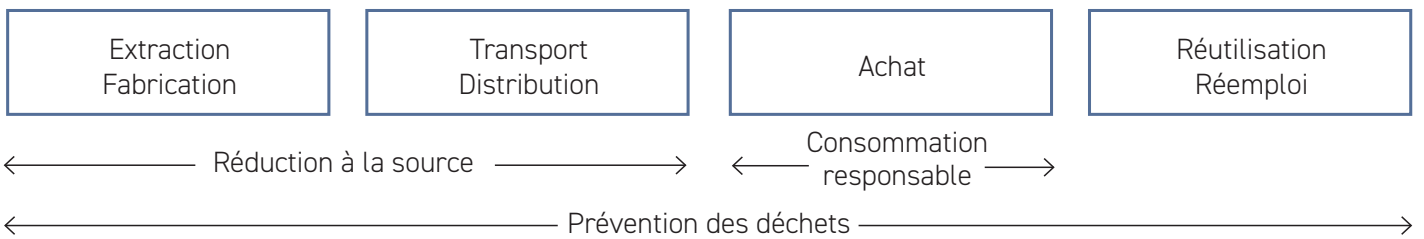


**475 broyages**  
à domicile effectués



## ► Prévention des déchets

La **prévention** des déchets consiste à **réduire la quantité des déchets produits** en intervenant à la fois sur leur **mode de production** et sur leur **consommation** (y compris le réemploi, la réutilisation).



## ► Objectifs de réduction

### ► Au niveau national

*Loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire - Février 2020)*

> Réduire de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2030 par rapport à 2010 → objectif non atteint

### ► Au niveau régional

*Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)*

> Réduire la production de déchets ménagers de -50 kg (dont déchets de déchèterie) par habitant d'ici à 2031 par rapport à 2015 → objectif atteint

### ► Au niveau local

*PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)*

Porté par les CC / CA, il vise à coordonner des actions pour prévenir, réduire et gérer les déchets ménagers et assimilés sur le territoire. Le SITOM participe à l'élaboration, la réalisation et au suivi des actions.



## ► Compostage

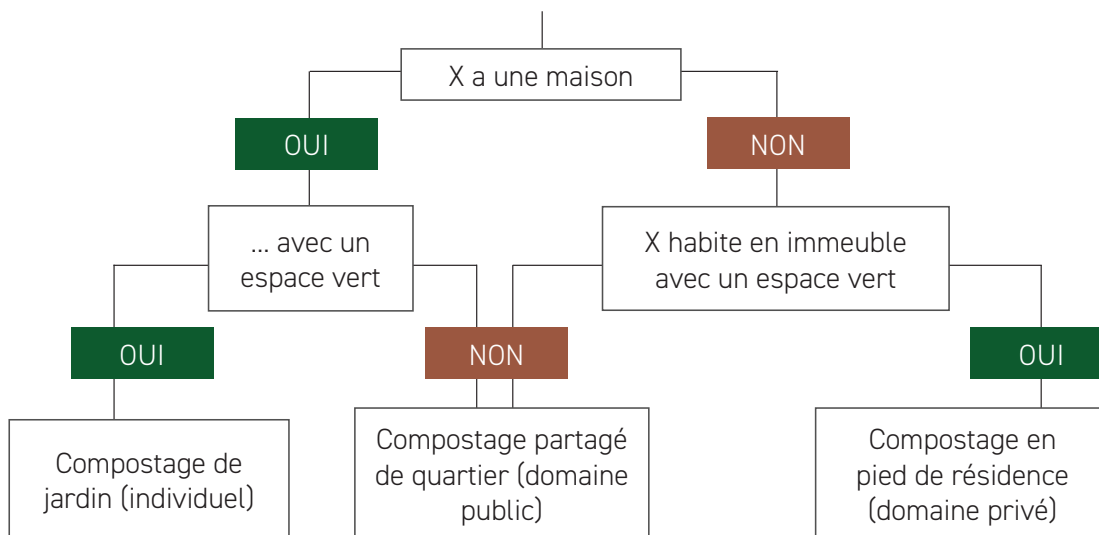
### ► Politique de gestion

Les déchets alimentaires, issus de la préparation des repas et des restes d'assiette, représentent une part importante de la poubelle grise\*. Le SITOM a depuis 2009 souhaité détourner **ces biodéchets en promouvant le compostage de jardin, en pied de résidence, en établissement et de quartier.**

La loi AGEC impose le tri à la source des biodéchets depuis le 01/01/24. Pour analyser les scénarios possibles sur le territoire, le SITOM a mené une étude en 2023 qui a permis d'établir un Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques (STGDO).

En collaboration avec les collectivités adhérentes, et conformément aux préconisations de l'ADEME, le choix du « **tout compostage** » a été fait dans un premier temps. Il permet de prioriser une gestion de proximité et limiter le transport sur le territoire.

### ► Quelles solutions pour composter les biodéchets ?



*En solution complémentaire, il est possible de s'équiper d'un lombricomposteur.*

*\* Selon la caractérisation des OMr de 2024, 17 % des déchets de la poubelle grise sont des restes de préparation de repas et d'assiette compostables.*

### ► Compostage de jardin

Le SITOM propose des composteurs de jardin à 15 €, le reste du coût étant pris en charge par le SITOM. Ces composteurs en bois ou en plastique recyclé ont une capacité de 400 L. Ils sont vendus en kit et adaptés au compostage d'un foyer. Une petite poubelle à compost de 10 L est offert pour tout achat d'un composteur.

Les ventes ont lieu dans les locaux du SITOM à Passy tous les matins (du lundi au vendredi). Elles sont systématiquement accompagnées d'un temps d'échange pour assurer un compostage de qualité et d'un rappel des consignes de tri.



**347**  
nouveaux foyers équipés en 2025



**7 807**  
foyers équipés depuis 2009

Maisons équipées avec au moins un composteur de jardin fourni par le SITOM :

	Total foyers équipés	Nouveaux foyers 2025
Cohennoz	32	0
Crest-Voland	72	0
Flumet	107	5
La Giétaz	77	1
Notre-Dame-de-Bellecombe	80	4
Saint-Nicolas-la-Chapelle	76	3
<b>CA Arlysère</b>	<b>444</b>	<b>13</b>
Combloux	376	12
Cordon	167	10
Demi-Quartier	128	5
Domancy	366	17
Les Contamines-Montjoie	235	4
Megève	260	6
Passy	1 680	73
Praz-sur-Arly	145	4
Saint-Gervais-les-Bains	882	49
Sallanches	1 276	81
<b>CC PMB</b>	<b>5 515</b>	<b>261</b>
Chamonix	1 034	29
Les Houches	513	25
Servoz	218	13
Vallorcine	83	6
<b>CC VCMB</b>	<b>1 848</b>	<b>73</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 807</b>	<b>347</b>

## BILAN ÉVITEMENT

En 2025, 347 nouveaux foyers ont installé un composteur domestique fourni par le SITOM.

Sachant que la quantité de déchets compostables est d'environ 175 kg/foyer équipé/an (selon l'Ademe et le SRADDET), le compostage de jardin a permis de détourner environ 1 366,2 tonnes de déchets en 2025.



**1 366,2 tonnes**  
de déchets détournés estimées  
en 2025



## ► Lombricompostage

Le SITOM propose également des lombricomposteurs au tarif subventionné de 45 €.

Ils permettent de transformer une partie des déchets de la cuisine en compost grâce à l'activité de lombrics spécifiques.

Le lombricompostage est idéal pour les foyers sans espace vert qui souhaitent composter puisqu'il s'installe à l'intérieur.

Une formation en visio est offerte pour bien démarrer.



## ► Compostage partagé et en établissement

Il existe différents sites de compostage :

- > En pied de résidence (domaine privé),
- > En établissement scolaire (domaine privé),
- > En établissement professionnel (domaine privé),
- > De quartier (domaine public).

Un site de compostage partagé est constitué d'au minimum 3 bacs. Ils permettent d'accueillir d'une part les déchets de cuisine (bac de dépôt) et d'autre part la matière carbonée et structurante (souvent du broyat de bois) qui servira à équilibrer les apports. Un dernier bac (bac de maturation) permet au compost de mûrir avant son utilisation.

Le SITOM des Vallées du Mont-Blanc accompagne tous les projets du domaine privé (sites en pied de résidence et compostage en établissement), ainsi que les sites de quartiers sur la CA Arlysère.

Pour chaque site, le SITOM des Vallées du Mont-Blanc intervient gratuitement et :

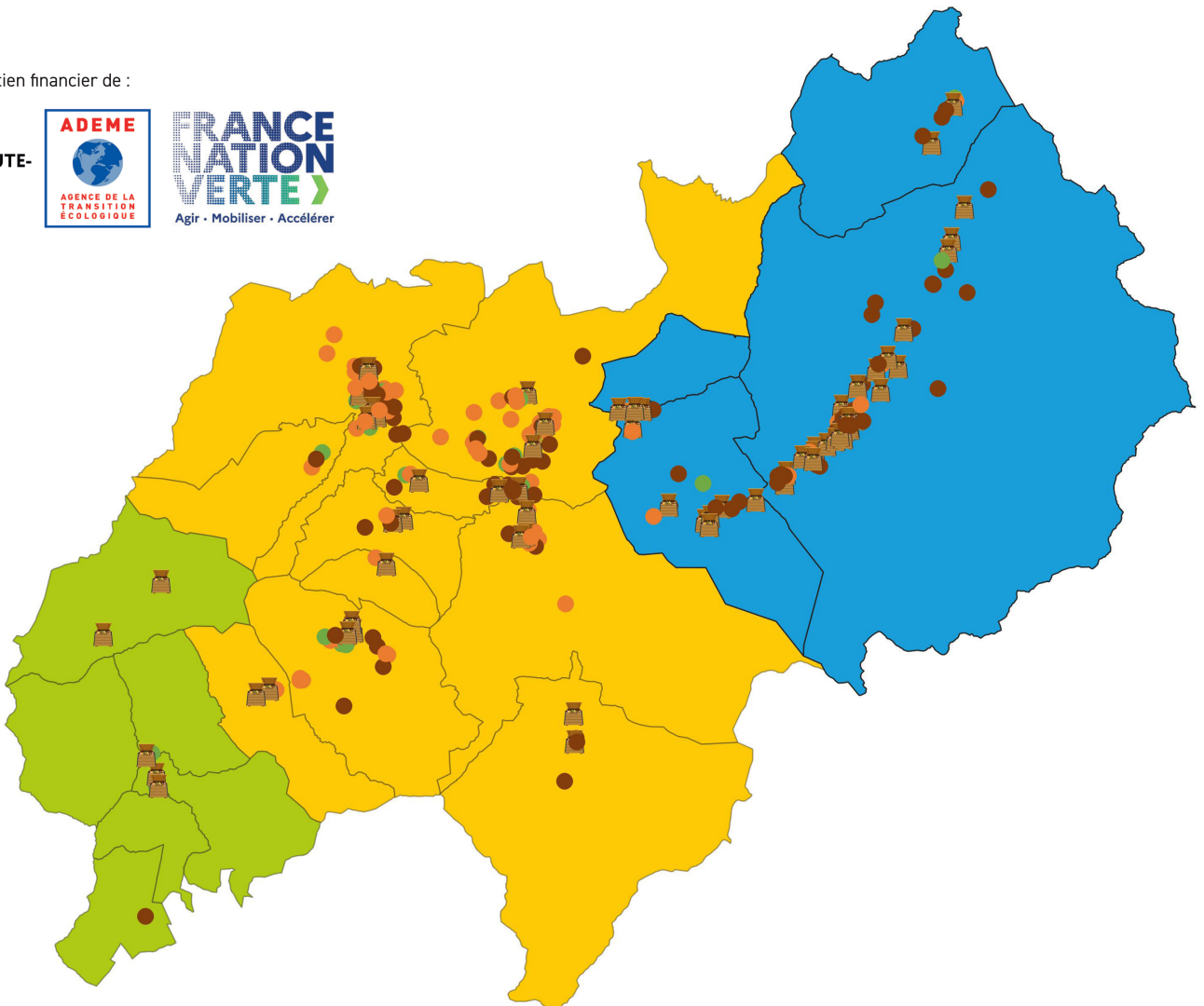
- > Réalise un diagnostic d'implantation,
- > Installe les composteurs,
- > Sensibilise les usagers,
- > Forme au minimum deux référents de site,
- > Réalise un suivi régulier.

La CCVCMB et la CCPMB assurent la gestion des sites de quartier (domaine public), et professionnalisent leur gestion. Les nouveaux sites de compostage de quartier sont mis en place par les CC, en collaboration avec le SITOM (sauf dans le Val d'Arly).



**258 sites**  
de compostage partagé  
(+45 en 2025,  
9 sites retirés)

Avec le soutien financier de :





**69 sites**  
de quartier  
(+18 en 2025)

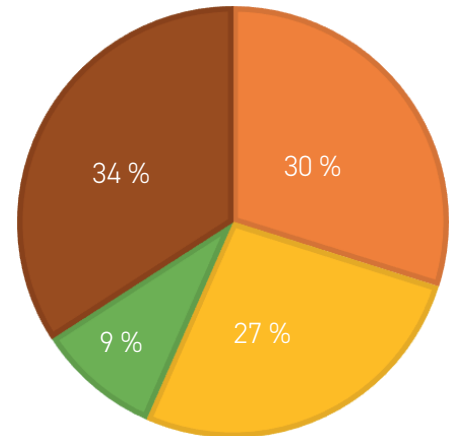
26 sur la CCPMB  
38 sur la CCVCMB  
5 sur la CA Arlysère



**77 sites**  
en pied de résidence  
(+8 en 2025)

61 sur la CCPMB  
16 sur la CCVCMB  
0 sur la CA Arlysère

Répartition des sites de compostage par type :



**88 sites**  
en établissement  
professionnel  
(+18 en 2025)

50 sur la CCPMB  
36 sur la CCVCMB  
2 sur la CA Arlysère



**24 sites**  
en établissement  
scolaire  
(+1 en 2025)

16 sur la CCPMB  
6 sur la CCVCMB  
2 sur la CA Arlysère

## BILAN ÉVITEMENT

Le tonnage détourné est estimé grâce au logiciel de suivi « Logiprox », alimenté par les actions enregistrées par les référents de site ou l'équipe compostage du SITOM.

Les données collectées, associées aux formules de calcul intégrées, permettent d'évaluer les quantités de biodéchets valorisées par le compostage partagé. Cette estimation évolue en fonction de l'activité des sites, qui peut varier selon les périodes (renouvellement du matériel, conditions hivernales, évolution de l'équipe de référents ou forte fréquentation).



**191 tonnes**  
de déchets détournés  
estimés en 2025



## ► Broyage de branches à domicile



### Service gratuit

(100 % subventionné par le SITOM)



**695 T**  
de déchets verts évités en déchèterie

Deux campagnes de broyage ont eu lieu en 2025 : une au printemps et une à l'automne. Le service a un réel succès, tant en volume de déchets verts broyés qu'en nombre de jours d'intervention.

En 2025, Champ des Cimes, le prestataire en charge du service, est intervenu 475 fois sur le territoire du SITOM. Le volume de branchages broyés s'élève à environ 4 562 m<sup>3</sup>.

Le broyat obtenu est utilisable pour améliorer la qualité de son compost en le mélangeant aux déchets de cuisine. Il peut aussi être étalé au pied des plantations ou des haies. Il conserve ainsi l'humidité, nourrit le sol et permet d'embellir son jardin.



## ► Accompagnements des évènements

Afin d'encourager les organisateurs d'évènements à diminuer leur impact environnemental, le SITOM propose des solutions pour trier et réduire les déchets sur les lieux des manifestations.

Pour les organisateurs d'évènements, le SITOM :

- > Met gratuitement des écoverres (de 2 tailles différentes) à disposition, en contrepartie d'une caution de 1 € par verre. Le SITOM propose également des carafes,
- > Prête, via un contrat, des poubelles doubles flux,
- > Propose des formations pour les organisateurs et les équipes de bénévoles.

La logistique des réservations, de la gestion du stock et du lavage est gérée en interne par le SITOM.



### 95 évènements

avec des écoverres et/ou des écollectos en 2025



## ► Défi «Réduisons nos déchets»

Le SITOM a lancé en automne 2024 une nouvelle édition du défi « Changeons nos habitudes, réduisons nos poubelles ». Pendant 5 mois, 8 foyers volontaires ont participé à ce défi . Le SITOM a accompagné les participants dans leur quotidien et les a formés aux écogestes.

Des objectifs de réduction des déchets individualisés par foyer ont été fixés afin que chaque participant mette en place des actions adaptées à sa famille.

Deux fois par mois, les familles avaient la possibilité de se réunir dans le cadre d'ateliers sur des thématiques différentes :

- Consommation responsable,
- Fabrication de produits cosmétiques,
- Visite de l'Unité de Valorisation Energétique,
- Compostage.



**8 foyers**  
participants



**7 réunions /**  
ateliers proposés



## ► Couches lavables

Le SITOM propose d'accompagner les familles volontaires à l'utilisation de couches lavables.

- > Des réunions d'informations et ateliers ont lieu tous les 2 mois (5 réunions en 2025) dans les locaux du SITOM. Elles permettent aux familles de connaître les différents enjeux (écologiques, sanitaires et économiques) et tout savoir sur les couches lavables (modèles, tailles, matières, entretien...).
- > Un kit de couches lavables est prêté gratuitement pour une durée de 3 semaines. La location est prise en charge par le SITOM qui travaille avec le prestataire Loca'toune depuis 2025.

Afin de dynamiser cette action, le SITOM a travaillé avec la maternité de Sallanches dans le cadre des ateliers « accueillir son bébé dans un environnement plus sain » en 2025.



**5 kits**  
de couches lavables  
prêtés (sur 14 familles  
rencontrées)



## ► Collectes spécifiques

### ► Le textile

Le SITOM, lié à l'entreprise d'insertion Tri-Vallée par une convention, gère les bennes textiles sur le territoire. Les textiles, chaussures et linge de maison usagés sont collectés puis triés par Tri-Vallée. Le service rendu est gratuit (REP) pour la collectivité.

**40 points de collecte sont répartis sur le territoire.**

Une fois ce tri effectué, 55 % des textiles sont réutilisés en l'état et sont revendus dans des friperies ou des boutiques solidaires en France, en Europe ou à l'international en fonction des besoins de chacun des marchés.

Les 45 % restants sont des vêtements ou chaussures non réutilisables car trop usés, abîmés ou qui ne répondent pas aux besoins du marché international de la friperie. Ils sont donc valorisés autrement :

- Effilochés pour faire de l'isolant (bâtiment) ou du rembourrage de meubles,
- Découpés en chiffons ou encore transformés en nouvelles fibres textiles,
- Valorisés énergétiquement pour une petite partie (5 %).



**263,8 t**

de textiles collectés en 2025 soit 4,17 kg de textiles par habitant



## ► Équipements de sports d'hiver

En partenariat avec l'éco-organisme Ecologic, le SITOM a proposé la récupération de matériels usagés dans 4 points répartis sur le territoire (2 sur la CCPMB et 2 sur la CCVCMB).

17 tonnes d'équipements de sports d'hiver - skis, snowboards, raquettes, masques, patins à glace, luges, bâtons, chaussures de ski, ainsi que tous les autres équipements de sport et loisirs (à l'exception des textiles et des sneakers) - ont été collectées.

Les articles usagés (hors d'usage ou usés) sont ensuite recyclés par matière ou valorisés énergétiquement.



## ► Espace donnerie

La déchèterie de Passy comprend un espace donnerie. Il est situé dans un conteneur maritime et est dédié pour les petits objets (livres, décoration, vaisselle...). Pour les objets volumineux : canapés, meubles..., une zone extérieure a été délimitée.

Les objets doivent être propres, en bon état et réutilisables.

Les dépôts dans la zone de donnerie sont soumis à un règlement intérieur et l'accès limité uniquement aux usagers inscrits auprès de la CCPMB.



# Traitement des déchets

## ► Chiffres clés :



**5 400 t**  
de Verre collecté  
soit 85 kg/hab



**4 235 t**  
d'Emballages et Papiers  
collectés soit 67 kg/hab



**21 528 t**  
d'Ordures Ménagères  
collectées soit 340 kg/hab



**EMBALLAGES**

**Tous VOS EMBALLAGES ET PAPIERS**  
ALL PACKAGING WASTE AND PAPERS

<b>EMBALLAGES EN PLASTIQUE</b> 	<b>EMBALLAGES EN METAL</b> 
<b>EMBALLAGES EN CARTON</b> 	<b>TOUT LE PAPIER</b> 

**LES RESTES**  
Bien vider les emballages, éviter de les couler  
séparer les sacs des restes et les mettre dans  
le 2<sup>e</sup> récipient.  
\* Ne jetez pas vos emballages.

**LES ÉCHANGES**  
Le report Quatre-foi-les  
© 2025

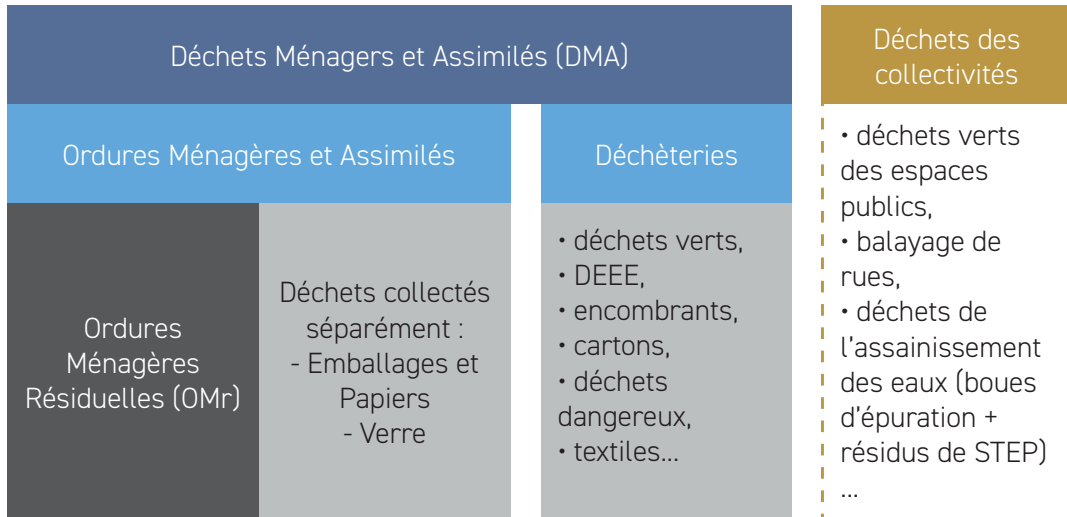
**SITOM**  
Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

## ► Généralités

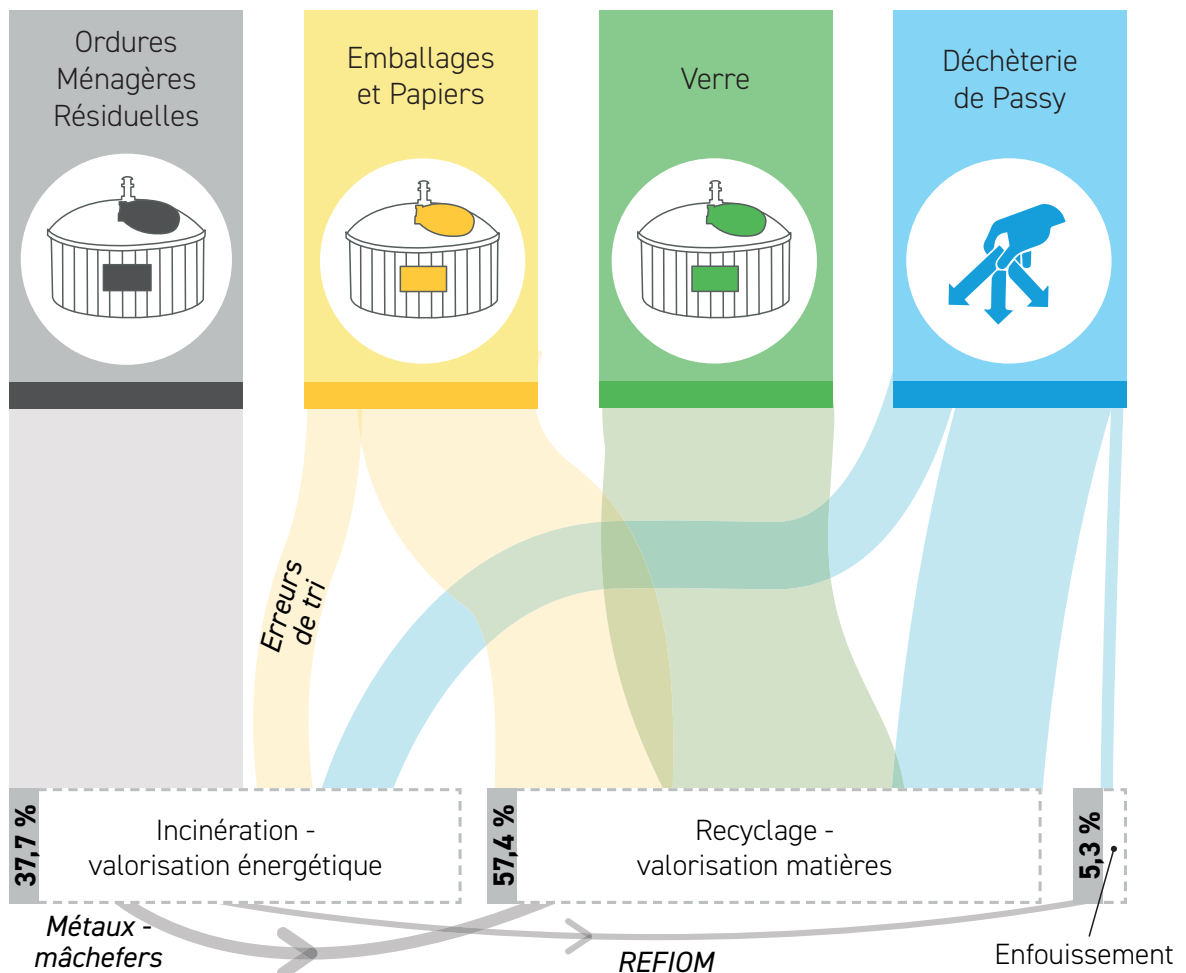
**Déchet : toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'obligation de se débarrasser.**

A l'échelle du territoire du SITOM, le service public est amené à gérer :

- Les déchets ménagers et assimilés (3 flux en PAV, déchets occasionnels en déchèterie).
- Les déchets des collectivités elles-mêmes (espaces verts publics, marchés, assainissement...)



## ► Valorisation des déchets par flux



## ► Le VERRE



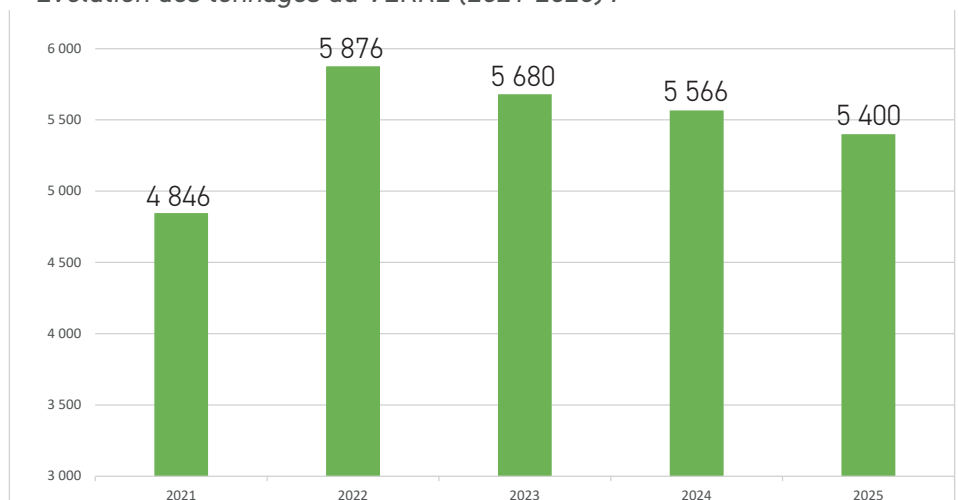
5 400 t  
de Verre collecté  
en 2025  
soit 85 kg/hab

### ► Consignes et tonnages

Il s'agit des emballages en verre: **bouteilles, pots et bocaux** sont à déposer dans le bac vert. Il n'est pas utile de nettoyer les emballages.

La vaisselle, la faïence, la porcelaine, les verres à boire ou verres à pied, etc. ne doivent pas être mélangés avec les emballages en verre, ils vont dans le sac poubelle des OMr.

Évolution des tonnages du VERRE (2021-2025) :



### ► Le parcours



gérée par  
les CC / CA



Site multifilières  
Plateforme verre



OI Manufacturing  
Recyclage

## ► Les EMBALLAGES ET PAPIERS



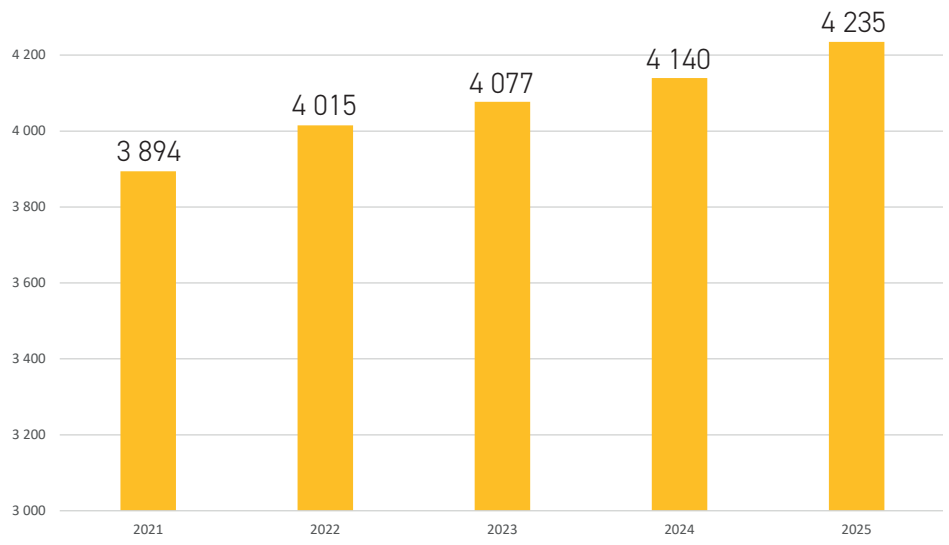
4 235 t  
d'Emballages et  
Papiers collectés  
en 2025  
soit 67 kg/hab

### ► Consignes et tonnages

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les consignes de tri ont été simplifiées. **Tous les emballages et tous les papiers** se déposent dans le bac jaune.

Les emballages n'ont pas besoin d'être lavés, il suffit de les vider et de les jeter séparés les uns des autres sans les mettre en sac.

Évolution des tonnages des EMBALLAGES et PAPIERS (2021-2025) :



### ► Le parcours

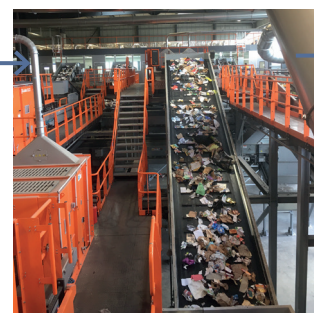


Collecte du  
bac jaune

gérée par  
les CC / CA



Site multifilières  
Compaction / transfert



Centres de tri (7 lieux de déroutage  
suite à l'incendie de 2023)  
Tri par matières

RECYCLEURS

## ► Les refus de tri



**812 t**  
de refus de tri  
collectés en 2025  
soit 20 %

Il s'agit des déchets non conformes déposés par les usagers dans les conteneurs destinés aux Emballages et Papiers. Ces indésirables ont donc été collectés dans le bac jaune puis inutilement compactés, acheminés jusqu'au centre de tri et triés. Ils sont ensuite traités par incinération avec valorisation énergétique.

Les refus les plus fréquents sont toujours les sacs d'Ordures Ménagères, les DEEE, les emballages en verre, les textiles, ainsi que les gros objets (cagettes, jouets, câbles, vaisselle...)

Le surcoût est lié au transport, au tri et au traitement effectués par Excoffier. Les erreurs de tri traitées en 2025 ont engendré un coût de traitement de 438 492 € HT. Cette somme impactante sur la gestion des déchets pourrait être diminuée par un tri de meilleure qualité.

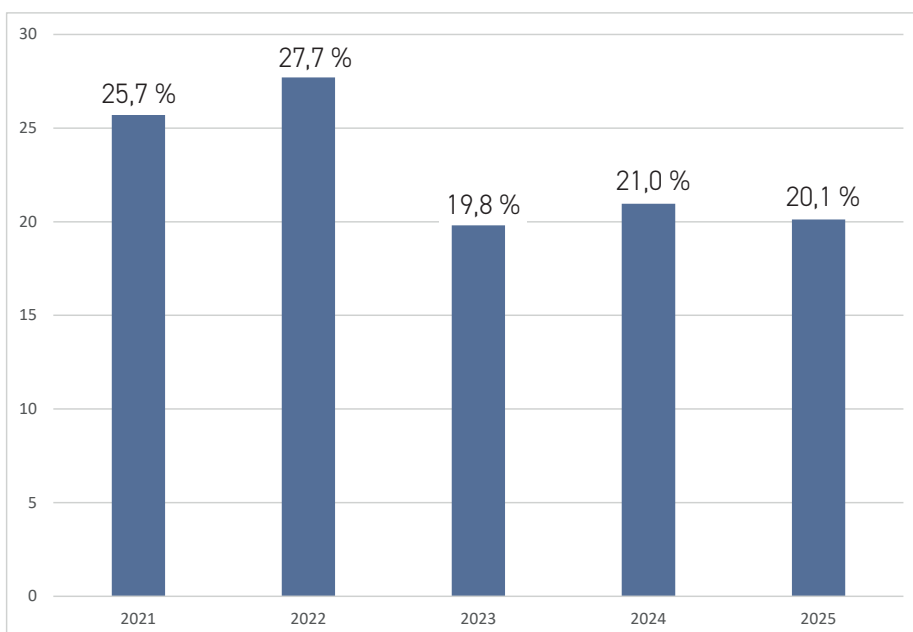


Coût des erreurs de tri  
en 2025

**540 € HT/t**

dont 71,80 € pour le  
transport lié au surcoût  
de déroutage

*Évolution des taux d'erreurs de tri (2021-2025) en caractérisation :*



Les erreurs de tri stagnent depuis la simplification du geste de tri en janvier 2023.

## ► Les ORDURES MÉNAGÈRES



21 528 t  
d'OM collectées  
en 2025  
soit 340 kg/hab

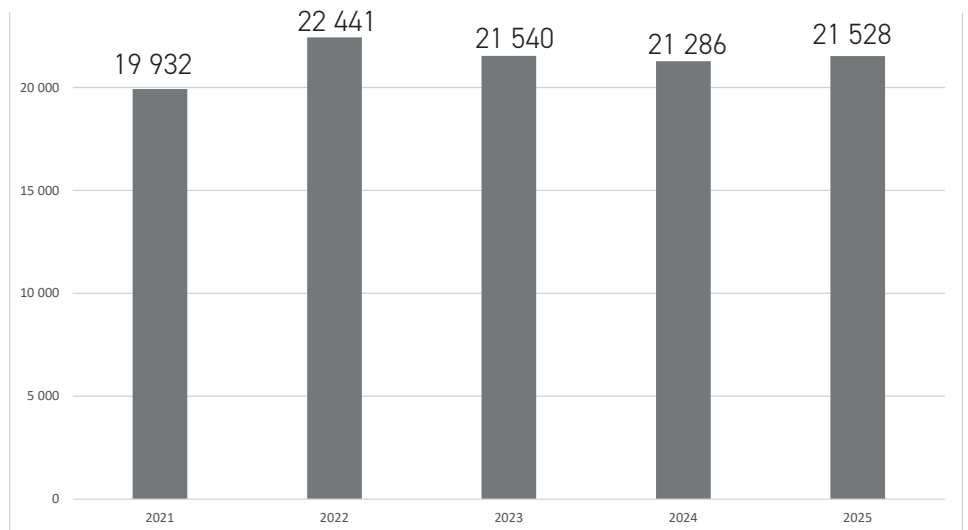
### ► Consignes et tonnages

Les Ordures Ménagères sont **les déchets restant après avoir effectué le tri sélectif.**

Il s'agit de : articles d'hygiène (mouchoirs en papier, couches et protections hygiéniques), litières d'animaux, vaisselles cassées et autres objets... Plus généralement, tous les déchets qui ne sont pas déposés dans les bacs jaune ou vert, et qui ne vont pas en déchèterie.

Elles sont collectées puis transportées jusqu'à l'UVE de Passy par les collectivités adhérentes.

Évolution des tonnages des OM (2021-2025) :

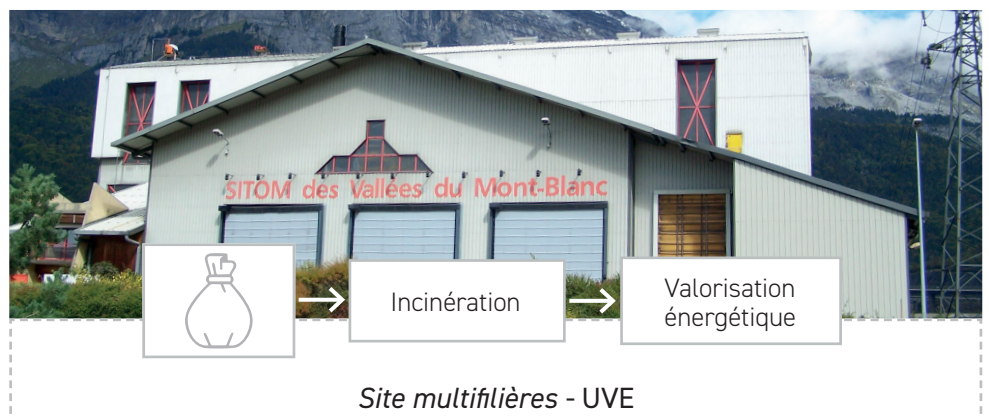


### ► Le parcours



Collecte du bac gris

gérée par les CC / CA



## ► Le traitement

Depuis mars 2012, le SITOM a délégué la gestion du site à SET Mont-Blanc (groupe SUEZ) via un contrat de Délégation de Service Public (DSP) qui s'achève en mars 2030.

C'est une usine classée « unité de valorisation » grâce à sa performance énergétique supérieure à 65 % ; la combustion des déchets permettant la production d'électricité.

La chaleur issue de l'incinération des déchets est utilisée pour chauffer un circuit fermé d'eau. L'eau est ainsi transformée en vapeur pour faire tourner une turbine qui produit de l'électricité grâce à un turbo-alternateur. L'UVE fonctionne en autonomie électrique et le surplus d'électricité produit est réinjecté sur le réseau national.



**28 277 MWh**  
d'électricité produits  
en 2025

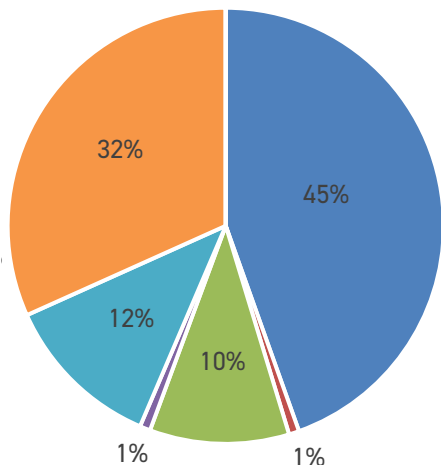
Performance  
énergétique (R1)

**67,9 %**

## ► Les déchets réceptionnés

	Origines	Tonnes 2025	Répartition 2025
Territoire du SITOM	Ordures Ménagères (OM) + refus de tri	22 205	70,3 %
	Boues et autres résidus de Stations d'Épuration (STEP)	6 586	
	Incinérables et encombrants de déchèteries	7 016	
	Déchets de balayage	450	
	Déchets d'Activités Économiques (DAE) (dont 2 266 t de déchèteries)	5 355	
	<b>Sous-total SITOM</b>	<b>41 611</b>	
Reste du territoire PPA (Plan Protection de l'Atmosphère)	Ordures Ménagères (OM)	1 034	4,7 %
	Déchets d'Activités Économiques (DAE) (dont 482 t de déchèteries)	1 764	
	<b>Sous-total PPA</b>	<b>2 798</b>	
Autres communes de Haute-Savoie	STOC (interdépannage Usine de Thonon)	931	20,4 %
	SIVOM du Haut Chablais	795	
	CC Thonon Agglo	119	
	SILA (interdépannage Usine de Chavanod)	810	
	Déchets d'Activités Économiques (DAE) (dont 463 t de déchèteries)	9 415	
	<b>Sous-total Haute-Savoie sans SITOM</b>	<b>12 070</b>	
<b>Haute-Savoie</b>	<b>Sous total Haute-Savoie avec SITOM</b>	<b>56 480</b>	<b>95,4 %</b>
Ain, Isère et Savoie	Ordures Ménagères (OM)	475	4,6 %
	Déchets d'Activités Economiques (DAE)	2 241	
	<b>Sous-total autres départements de la Région AuRA</b>	<b>2 716</b>	
<b>TOTAL réceptionné</b>		<b>59 198</b>	<b>100 %</b>
TOTAL évacué		0	

Nature des déchets réceptionnés (2025)



**95,4 %**  
des déchets incinérés  
proviennent de  
Haute-Savoie

## ► Surveillance environnementale de l'UVE

### REJETS LIQUIDES

Depuis 2010, aucun rejet liquide n'a été réalisé à la STEP de Passy, exceptées les eaux usées sanitaires. Seules les eaux pluviales des toitures sont rejetées dans le milieu naturel après le passage dans un déshuileur/débourbeur. Les eaux collectées sur les différentes plateformes ou sur les voiries sont intégralement réinjectées dans le process.

### VAPEUR D'EAU

La condensation de la vapeur d'eau contenue dans les fumées lors de sa dispersion dans l'air ambiant peut former un panache blanc en sortie de cheminée selon les conditions d'humidité et de température de l'air.

### ÉMISSIONS DANS L'AIR

L'UVE de Passy est soumise à des exigences strictes en matière d'émissions dans l'air. Initialement, celles-ci étaient définies par un arrêté préfectoral propre à l'installation (qui datait de 2017), fixant des valeurs limites pour les principaux polluants.

Le cadre réglementaire a évolué en décembre 2023 avec l'introduction des documents européens BREF (Best available techniques référence document). Ils harmonisent les niveaux d'émissions au sein de l'Union européenne sur la base des MTD (meilleures techniques disponibles) applicables aux installations d'incinération (arrêté ministériel du 12/01/2021).

Toutefois, cette évolution n'a pas entraîné de changement majeur pour le site de Passy : les limites fixées par l'arrêté préfectoral étaient déjà globalement alignées avec les exigences définies par le BREF (seuil abaissé uniquement pour le HCl, SO<sub>2</sub> et NH<sub>3</sub>). De nouvelles exigences sont cependant apparues comme la mesure en continu du mercure.

En ce sens, le passage à ce cadre européen relève principalement d'une harmonisation des pratiques plutôt que d'un renforcement significatif des normes pour l'installation.

La totalité des fumées issues de la combustion est traitée afin de garantir le respect des normes environnementales.

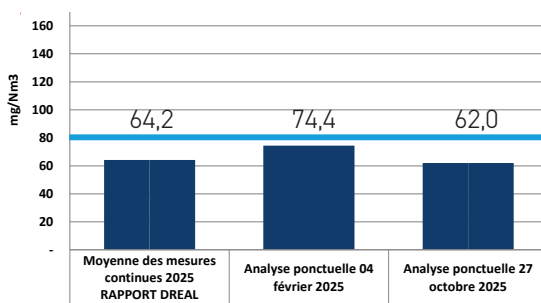


Polluants	Formule	Quantités 2025 UVE Passy GEREP* (kg/an)	Part UVE 2025 / CCPMB 2023 (en %)
Oxydes d'azote	NO <sub>x</sub>	22 316,7	6,6 %
Dioxyde de soufre	SO <sub>2</sub>	9 470,9	17,7 %
Monoxyde de carbone	CO	3 599,4	Non évalué
Ammoniac	NH <sub>3</sub>	1 565,9	1,9 %
Acide chlorhydrique	HCl	1 148,2	Non évalué
Composés organiques volatils non méthaniques (composé organique total)	COVNM en COT	384,6	0,06 %
Poussières totales	TSP	93,5	0,05 %
Fluorure d'hydrogène	HF	14,3	Non évalué

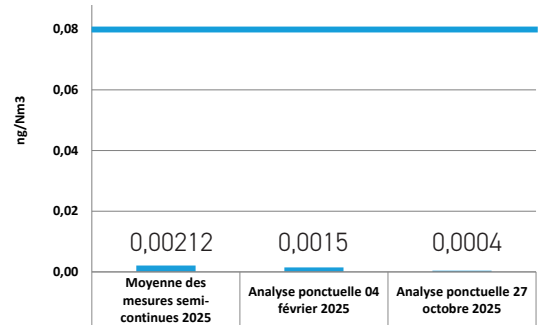
\* données issues de la  
Déclaration Annuelle  
des Emissions et des  
transferts de Polluants  
et des Déchets

Les principaux résultats pour l'année 2025 sont présentés dans les graphiques ci-dessous :

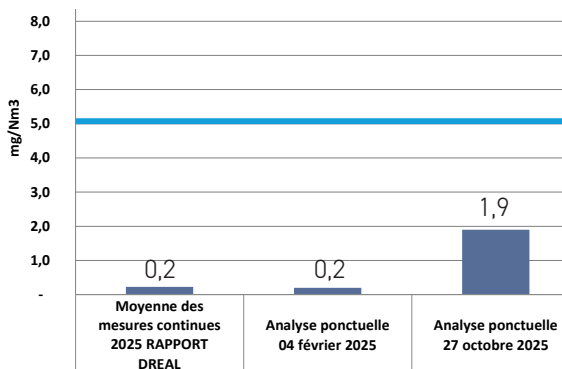
Émissions d'Oxydes d'azote - NO<sub>x</sub> (2025) :



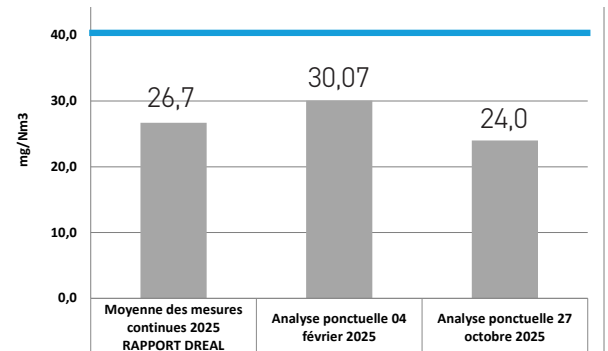
Émissions de dioxines - furanes (2025) :



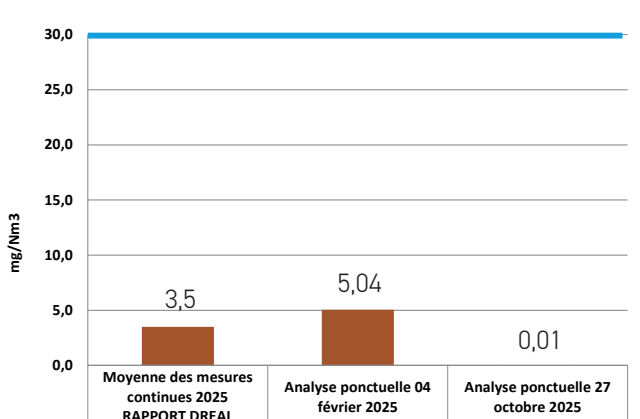
Émissions de Poussières (2025) :



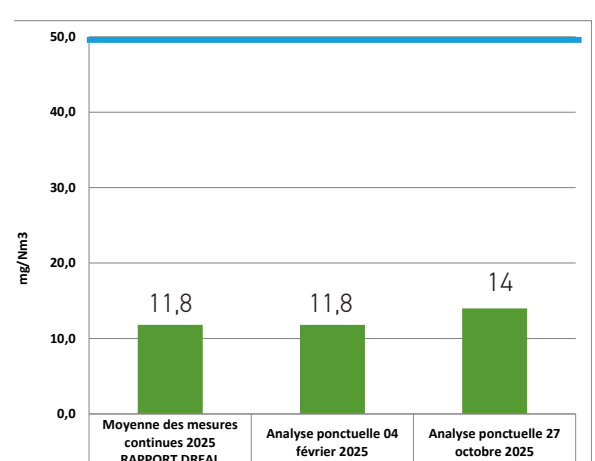
Émissions de Dioxyde de soufre - SO<sub>2</sub> (2025) :



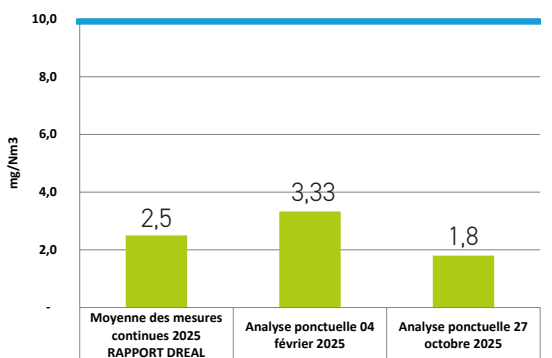
Émissions d'Ammoniac - NH<sub>3</sub> (2025) :



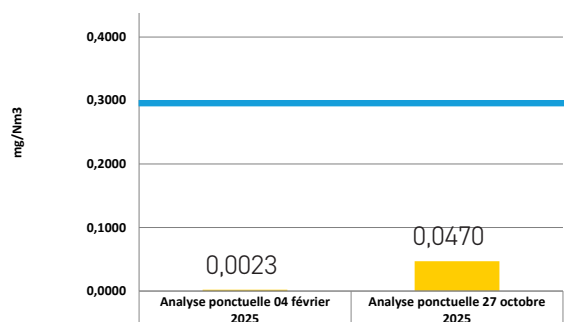
Émissions de Monoxyde de Carbone - CO (2025) :



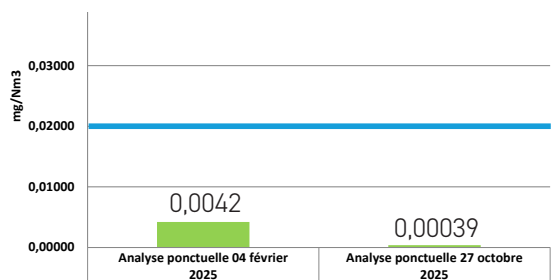
### Émissions d'Acide chlorydrique - HCl (2025) :



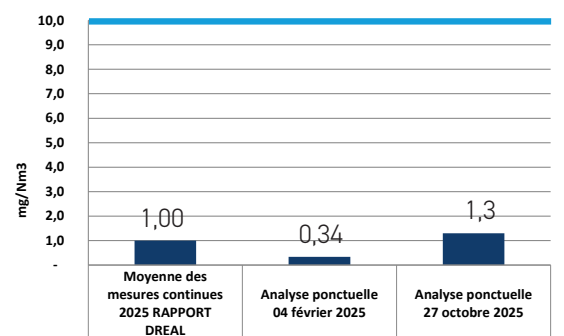
### Émissions de métaux lourds - Sb+As+Pb+Cr+Co+Cu+Mn+Ni+V (2025) :



### Émissions de Mercure - Hg (2025) :



### Émissions de COV en COT (2025) :



— Limite réglementaire

## ► Modalités de surveillance environnementale et de contrôle

L'arrêté préfectoral d'exploitation de l'UVE limite les rejets de polluants dans les fumées et impose la surveillance suivante :

1- **Analyses en continu au niveau de la cheminée** et production de rapports mensuels d'autosurveillance par l'exploitant, adressés à l'inspection des installations classées.

En cas de panne d'analyseurs ou de plusieurs dépassements successifs, l'UVE est arrêtée.

Les analyses journalières peuvent être suivies sur le site du SITOM <https://www.sitomvalleesmontblanc.fr/valorisation-energetique/>

2- **Analyses ponctuelles 2 fois par an** par un laboratoire extérieur agréé, dont une inopinée mandatée par la DREAL.

3- **Programme annuel de surveillance environnementale** afin d'évaluer l'impact des retombées atmosphériques à proximité de l'installation. Des prélèvements sont réalisés sur les sols (tous les 3 ans), les végétaux, le lait, les lichens et dans les retombées atmosphériques aux abords de l'usine, sur des sites de référence témoin (éloignés de tout impact) et sur des secteurs qui peuvent être potentiellement soumis à l'impact de l'UVE. Ces points ont été déterminés à la suite d'une étude de dispersion, révisée en 2021.

Les concentrations de dioxines-furannes, de PCB-DL et de 13 métaux lourds (AS, Cd, Co, Cr, Cu, Hg, Mn, Ni, Pb, Sb, Tl, V, Zn) sont recherchées dans chaque prélèvement.

Par ailleurs, depuis 2015, le SITOM a intégré le programme d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes de surveillance des dioxines et des métaux lourds dans l'air et les retombées atmosphériques. Les prélèvements sont réalisés sur les mêmes sites et la période et les durées d'exposition sont synchronisées avec les prestataires de l'exploitant.

La DREAL a en charge le suivi et le contrôle des ICPE et est chargée à ce titre de :

- Examiner les résultats de l'ensemble de surveillance, à la cheminée et dans l'environnement, transmises par l'exploitant
- Réaliser un contrôle approfondi par an sur site au cours duquel elle examine plusieurs prescriptions relatives à l'exploitation de l'installation
- Diligenter et organiser des contrôles inopinés par un organisme agréé, suivant des méthodes normalisées.

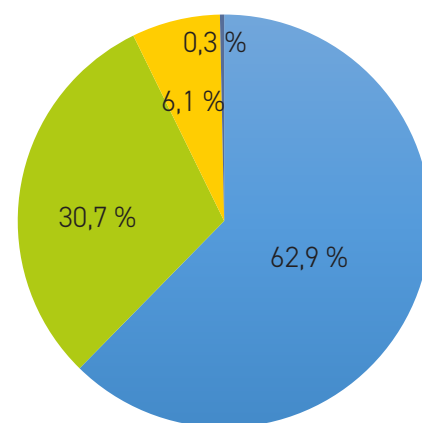
Chaque année, un Comité de Suivi de Site (CSS) est organisé par le sous-préfet pour la présentation de l'exploitation et des résultats de la surveillance de l'environnement.

## ► La déchèterie de Passy

Catégories	Destination	Tonnes 2025
Déchets Verts	Compostière de Savoie (74)	1 574,18
Bois	Excoffier	56,96
Ferrailles	Portigliati (74)	293,88
Pneumatiques	REP Filière GRANULATEX	74,16
Papiers Cartons	Papeteries	223,68
Huiles végétales	SERPOL	-
Textiles	REP Re-fashion Tri Vallées (73)	4,42
Gravats	Excoffier Recyclage	1 239,40
Piles / Batteries	Recyclage	2,98
D3E	REP DEEE Ecosystem	166,25
Encombrants	CET2 Satolas (74)	394,68
Encombrants Broyés	UVE Passy (74)	1 095,74
Incinérables	UVE Passy (74)	1 149,80
Huiles de vidange	FAURE	13,65
Lampes Néons	REP DEEE Ecosystem	0,89
DDS SET	SERPOL	10,81
DDS des particuliers	Filière EcoDDS (TRIALP)	14,30
<b>TOTAL 2025</b>		<b>6 315,78</b>

La déchèterie de Passy accueille les administrés (particuliers ou professionnels inscrits) du territoire de la CCPMB. Le règlement de service est harmonisé avec celui des déchèteries de la CCPMB.

- Valorisation matière
- Enfouissement
- Valorisation énergétique
- Traitement spécifique



## ► La décharge de la Frasse

### ► Historique

1974 : Ouverture de la décharge de la Frasse.  
Achat d'un broyeur pour diminuer le volume des déchets.

1995 : Fermeture définitive. 320 000 tonnes de déchets ont été entreposés.

À partir de 1995 : Analyses sur les lixiviats et les eaux souterraines.

2015 : Travaux de remise en état pour remédier à la dégradation de sa couverture argileuse suite aux infiltrations d'eau de pluie dans les déchets (coût : 450 000 €).

2025 : Renouvellement de drains de captage d'eaux pluviales en sommet de décharge.

### ► Les lixiviats

Les eaux qui ont été en contact avec les déchets sont collectées et dirigées vers la station d'épuration de Passy pour y être traitées.



**14 695 m<sup>3</sup>**  
de lixiviats traités  
en 2025

# Indicateurs financiers



/// Rapport d'activité

extraire de la comptabilité publique les informations  
sane et standard d'expression des coûts de gestion du  
méthode officielle depuis 2019. Ainsi, le rapport annuel exprime

## Emballages et Papiers

Recettes directes (€ HT)

Rachat Verre (O1 Manufacturing) 1 973 468 €  
Rachat matières 136 807 €  
TOTAL 2 110 275 €

2 143 074 €  
47 407 €  
47 407 €

EMBALLAGES ET PAPIERS 1 888 044 €  
Transfert / transport / tri 1 206 738 €  
Traitement / refus de tri 681 311 €  
Communication 93 385 €  
Charges de structure 114 238 €

## Traitement des Ordures Ménagères

Dépenses directes (€ HT)

Charges de structure - 3 238 397 €  
Prévention (dont compostage) 562 865 €  
des OM par valorisa- 2 675 532 €

Recettes directes (€ HT)

Prestations facturées à des tiers 4 431 037 €  
Participation des collectivités adhérentes 295 456 €  
Soutien Eco-organismes - 3 283 052 €  
Prévention 21 663 €  
Subvention de fonctionnement 30 000 €  
Vente d'énergie 799 875 €  
Reprise de subventions d'investissement 991 €

## Vente de composteurs

Dépenses directes (€ HT)

Achat composteurs + bosesaux 97 788 €  
Autres matériels + charges de structure 79 534 €  
18 035 €

Rece

## Coût des différents flux de déch

Coût aidé en euros HT / tonne :

Flux	2022	2023
Flux 1	115,2 €	97,6 €
Flux 2	75,0 €	75,0 €
Flux 3	-15,9 €	-21,1 €
Flux 4	20,5 €	20,1 €
Flux 5	88,4 €	88,4 €

1 534 979 €

ECO-ORGANISME

La...  
forte...  
énergé...  
dévelop...  
L'af...  
can...  
du...  
vers d'au...  
Le coût aidé du flux...  
du prix de ven...  
2023, celui-ci...  
énergies...  
principalement lié...  
électrique issue de tri...  
un cours normal...  
du flux Emballages et P...  
s on fait le choix de prendre...  
de tri.

39 ///

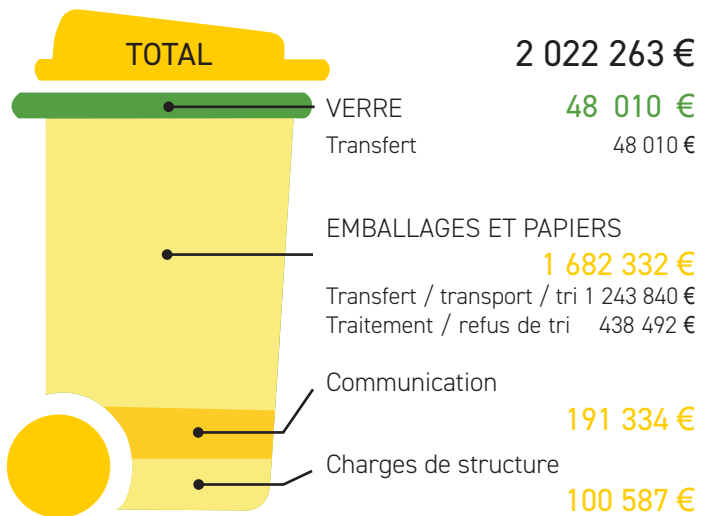
SITOM des Vallées du Mont-Blanc

L'ADEME a développé une méthode, Compta-Coût (matrice des coûts), qui permet d'extraire de la comptabilité publique les informations nécessaires au renseignement d'une matrice (cadre homogène et standard d'expression des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets).

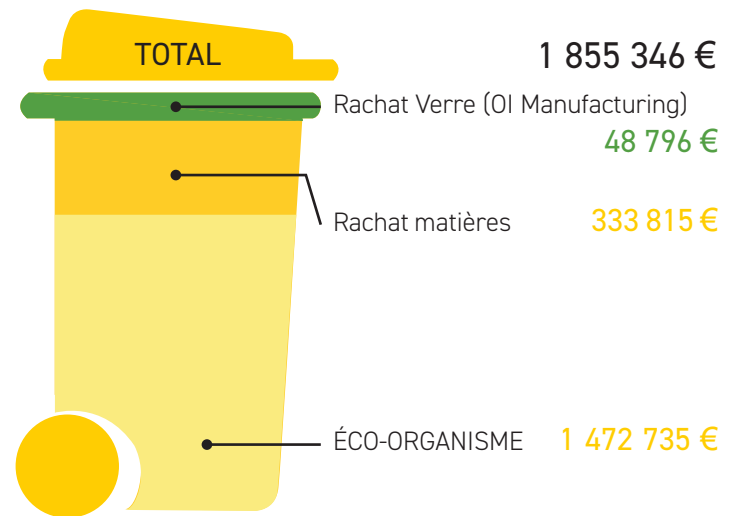
Le SITOM des Vallées du Mont-Blanc applique cette méthode officielle depuis 2019. Ainsi, le rapport annuel exprime les coûts de gestion des déchets selon cette méthode.

## ► Le Verre et les Emballages et Papiers

### ► Dépenses directes (€ HT)

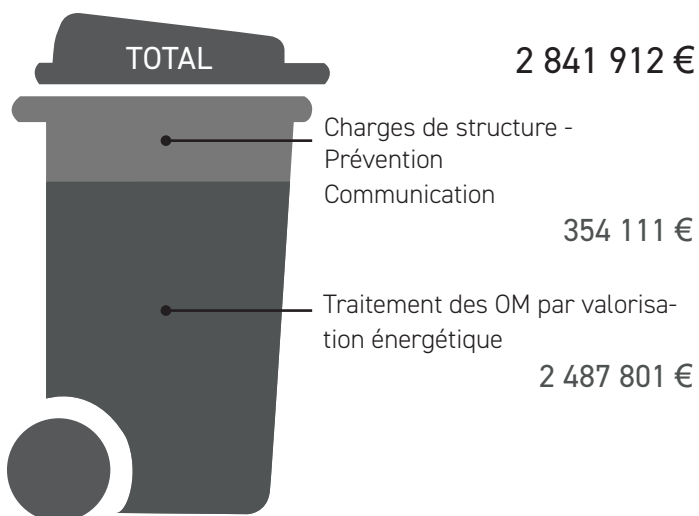


### ► Recettes directes (€ HT)

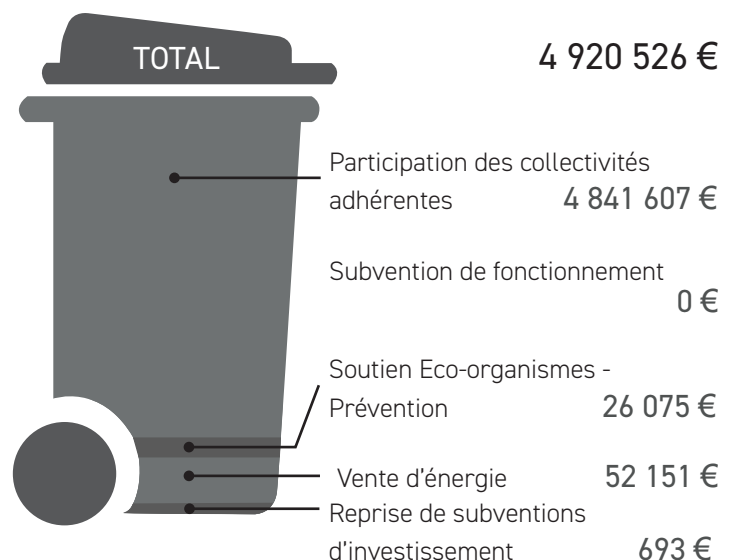


## ► Traitement des Ordures Ménagères

### ► Dépenses directes (€ HT)



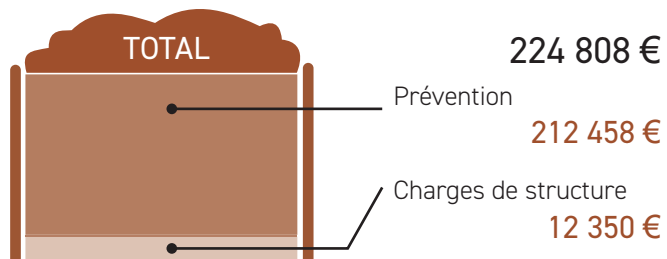
### ► Recettes directes (€ HT)



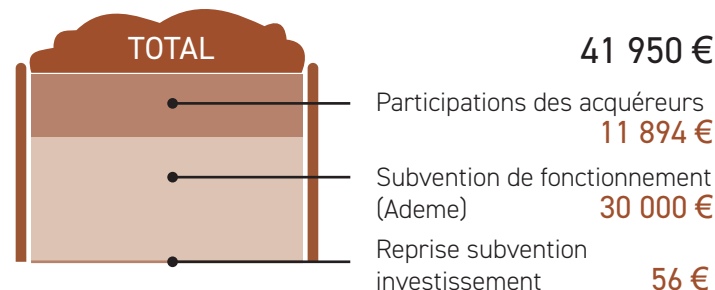
Dans la matrice des coûts, la participation des collectivités adhérentes doit être uniquement ciblée sur le traitement des Ordures Ménagères. Mais, elle participe aussi au financement des autres flux (déchets alimentaires, déchets verts, incinérables des déchèteries...)

## ► Prévention compostage (déchets alimentaires)

### ► Dépenses directes (€ HT)

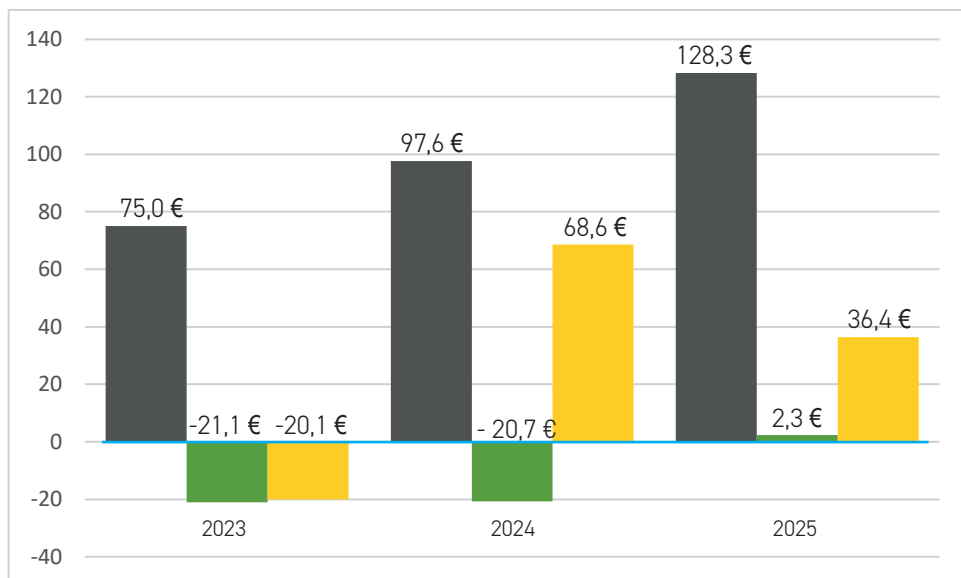


### ► Recettes directes (€ HT)



## ► Coût des différents flux de déchets

Coût aidé en euros HT / tonne :



■ OMR  
■ Verre  
■ Emballages et Papiers

Coût aidé = coût complet  
- recettes industrielles  
- soutiens des écoorganismes  
- prestations à des tiers

■ L'augmentation du coût aidé du flux OMr est principalement liée à la baisse des recettes électriques ; après une forte augmentation du prix de vente de l'électricité issue de l'incinération des déchets à l'Unité de Valorisation énergétique en 2023, celui-ci a retrouvé un cours normal, voire inférieur au cours de 2021 en raison du développement des énergies renouvelables et du redémarrage des centrales nucléaires.

■ L'augmentation du coût aidé du flux Verre s'explique par la baisse des reprises matières par la filière.

■ La forte augmentation du coût aidé du flux Emballages et Papiers en 2024 est due au dévoiement de ce flux vers d'autres centres de tri en France. En effet, suite à la destruction du centre de tri Excoffier en octobre 2023, les collectivités du groupement de commandes ont fait le choix de prendre en charge une partie des surcoûts liés au transport des flux vers d'autres centres de tri.

Pour 2025, l'évacuation des tonnages de refus de tri depuis les centres de tri a baissé, ce qui implique un coût aidé plus faible.

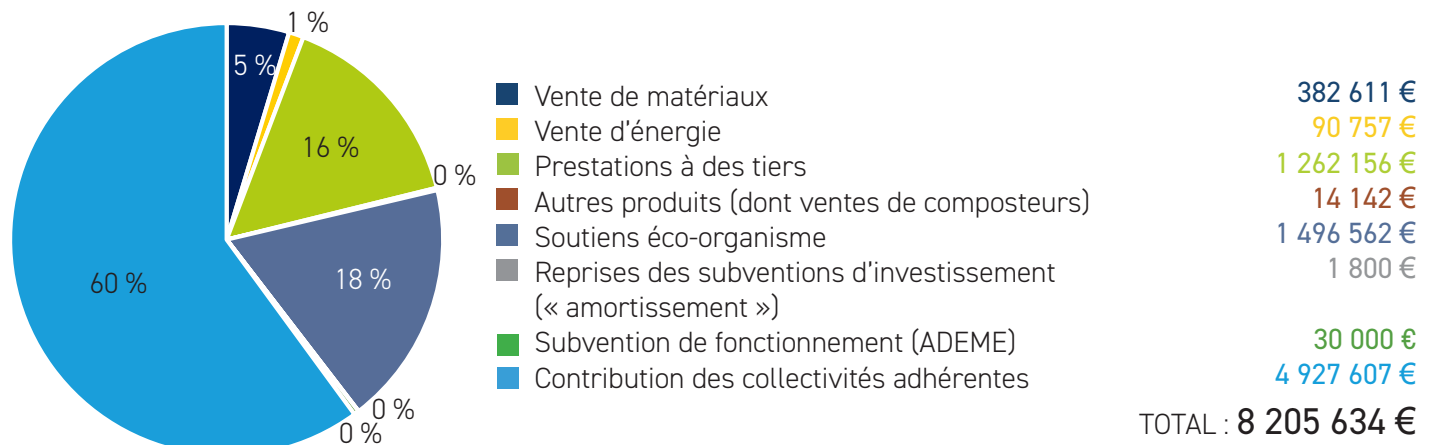


## ► Structure du coût

### ► Nature des charges (€ HT)



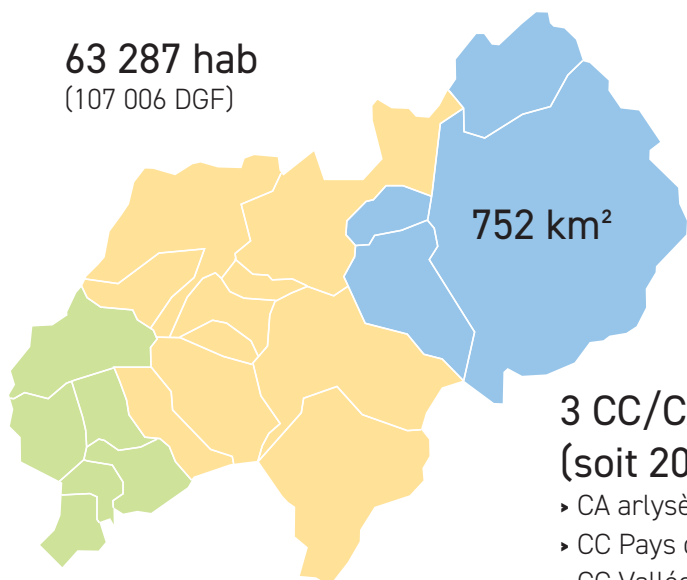
### ► Nature des produits (€ HT)



### ► Modalités de gestion

	Déchets incinérés	Verre	Emballages et Papiers	
Nature de la prestation	Incinération	Transfert	Transfert	Transport et tri
Entreprise	SET Mont-Blanc Filiale SUEZ	SET Mont-Blanc Filiale SUEZ	SET Mont-Blanc Filiale SUEZ	Excoffier Recyclage
Type de contrat	DSP	DSP	DSP	Marché de prestation Groupement de commandes
Échéance	28/03/2030	28/03/2030	28/03/2030	31/12/2036
Coût prestation € HT	4 007 956,49 €	38 006,76 €	86 293,76 €	1 519 845,58 €

# Chiffres clés 2025



## 3 CC/CA adhérentes (soit 20 communes)

- CA arlysère - Val d'Arly
- CC Pays du Mont-Blanc
- CC Vallée de Chamonix Mont-Blanc

## 41 délégués titulaires

(dont 1 Présidente et 2 Vice-Présidents)

## 10 agents

- 1 directrice
- 1 directrice adjointe
- 1 gestionnaire comptable et RH
- 1 resp. pôle compostage
- 1 resp. animation / communication
- 5 animateurs tri / compostage

## Missions

- Traitement des déchets
- Communication et sensibilisation
- Prévention des déchets notamment via le développement du compostage

## ► Production de déchets

### Emballages et Papiers



**4 235 t**  
collectées



soit 67 kg /hab /an

### Verre



**5 400 t**  
collectées



soit 85 kg /hab /an

### Ordures Ménagères



**21 528 t**  
collectées



soit 340 kg /hab /an



dont **812 t**  
d'erreurs de tri  
soit 20 %

### Déchèterie de Passy

sous contrat DSP avec  
SET Mont-Blanc



**6 315 t**  
de déchets collectés en  
déchèterie

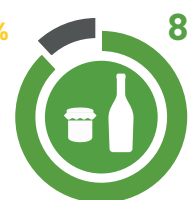
## ► Taux de captage par flux de déchets

Le **taux de captage** correspond à la quantité de déchets collectés dans la bonne filière par rapport à tout ce qui est jeté (dans les mauvais conteneurs : en gris).

*Par exemple, pour 100 kg des emballages en verre, 88 kg sont bien déposés dans le bac vert.*



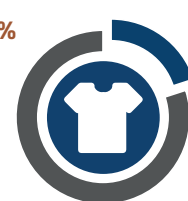
Emballages et papiers



Verre



Déchets compostables



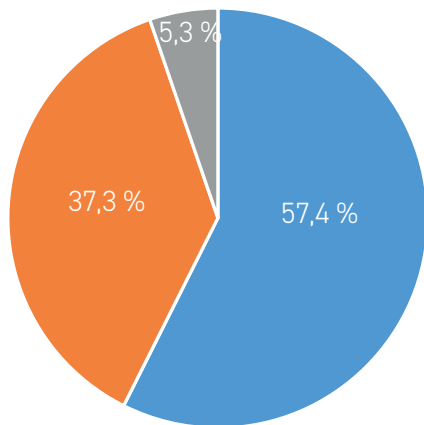
Textiles

## Devenir des déchets produits



**95 %**

des déchets sont valorisés ou recyclés

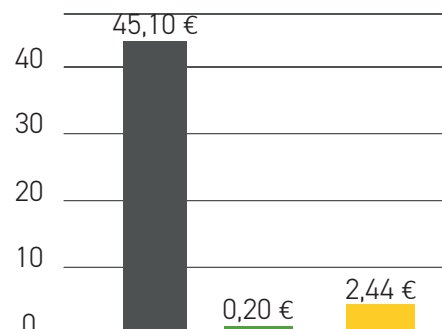


- Valorisation énergétique
- Valorisation matière (gravats inclus)
- Enfouissement

\*Objectif SRADDET : atteindre un taux de valorisation matière de 65 % en 2025 et 70 % en 2031.

## ► Coût résiduel € HT/hab

Coût du service public (SITOM des Vallées du Mont-Blanc) du traitement des déchets en euros **par habitant** en fonction de la nature des flux.



- OMR
- Verre
- Emballages et Papiers

## Unité de Valorisation Énergétique (UVE)



**59 198 t** de déchets réceptionnés

**95,4 %** de Haute-Savoie

**28 277 MWh** d'électricité produits

Consommation électrique de **6 540 foyers**

### Valorisation matière



**13 471 t** de mâchefers



**1 231 t** de ferrailles

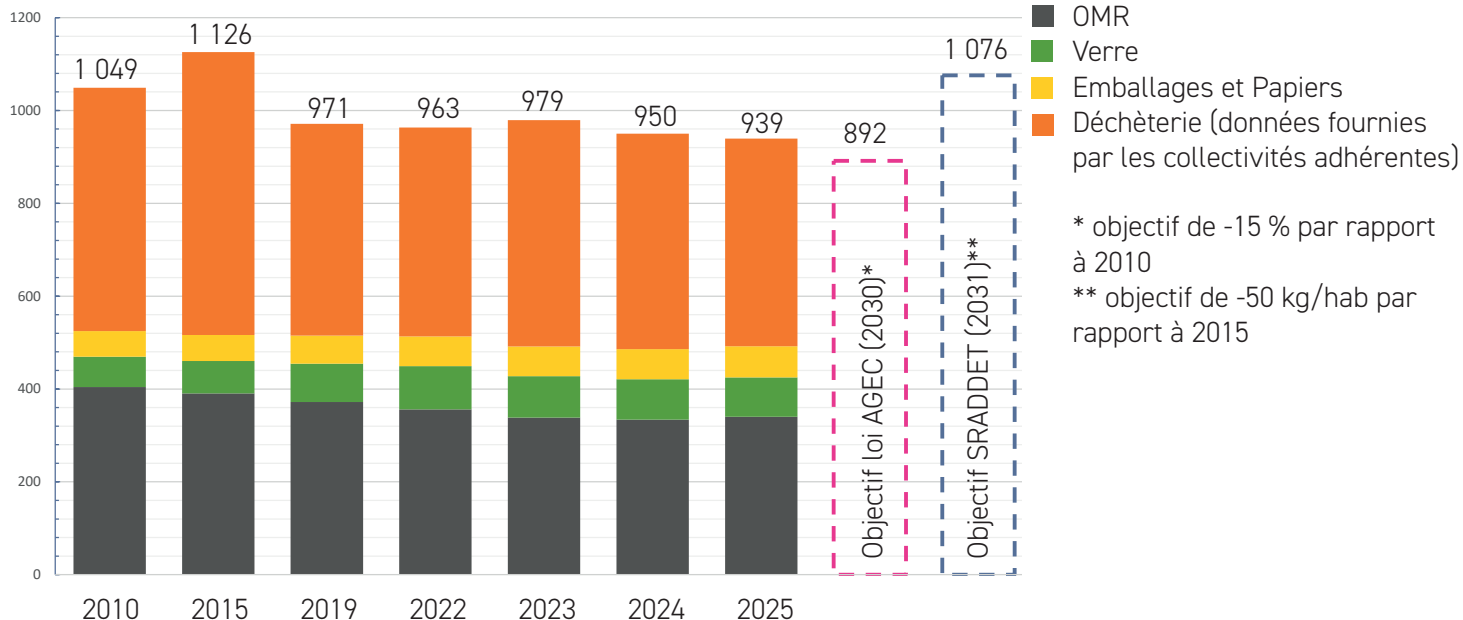


**2 391 t** de REFIOM



**71 t** de métaux non ferreux

## ► Objectifs de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)



- OMR
- Verre
- Emballages et Papiers
- Déchèterie (données fournies par les collectivités adhérentes)

\* objectif de -15 % par rapport à 2010

\*\* objectif de -50 kg/hab par rapport à 2015

## ► Actions de réduction des déchets

### Compostage



**7 807**  
foyers équipés  
depuis 2009  
(+656 en 2024)



**258** sites  
de compostage  
partagé  
(+45 en 2024)

**35 %**  
des maisons individuelles sont  
équipées d'un composteur SITOM

➔ **1 557 t**  
de déchets détournés  
estimées (jardin + partagés)

### Broyage de branches



**475**  
interventions  
à domicile  
effectuées



**4 562 m<sup>3</sup>**  
de branches broyées

### Animations



**+ 2 500**  
élèves  
sensibilisés  
en 2025

Animations scolaires, stands lors  
des fêtes des écoles, animations en  
centre de loisirs...



**4 500**  
personnes  
rencontrées lors  
d'animations  
grand public

Stands sur les marchés, dans  
grandes surfaces, au pied des  
remontées mécaniques, en  
déchèteries...



**+ 790**  
personnes  
formées  
dans le cadre  
professionnel

Diagnostics des déchets ou  
formation tri auprès du personnel,  
formations des agents des  
collectivités...

### Communication



**51 600**  
foyers  
sensibilisés

grâce au journal « **Tri & Moi** »  
distribués 2 fois par an.



**100 %**  
des documents de  
communication  
créés en interne

Mémo tri, guide du compostage,  
autocollants et affiches consignes  
de tri, kakémonos...



**+ 15**  
supports papier  
différents sur les  
consignes de tri

Mémo tri grand format ou allégé,  
signalétiques, affiches, flyers

## ► Contacter le SITOM

Compostage :  
Sophie BARILLOT  
compostage@sitom.fr

Communication :  
Charline LERVANT  
communication@sitom.fr

Traitement des déchets et autres  
renseignements :  
Isabelle DESCAMPS  
contact@sitom.fr

04 50 78 10 48 /// [www.sitomvalleesmontblanc.fr](http://www.sitomvalleesmontblanc.fr) /// 259, rue des Egratz 74190 PASSY



► Ensemble,  
réduisons  
et trions  
nos déchets !

20  
25



**SITOM**  
des Vallées  
du Mont-Blanc

269, rue des Egratz  
74190 PASSY  
04 50 78 10 48  
contact@sitom.fr

*Imprimé sur papier 100% recyclé  
par l'imprimerie Première trace*  
[www.sitomvalleesmontblanc.fr](http://www.sitomvalleesmontblanc.fr)